



ASSEMBLÉE NATIONALE

Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 28 juin 2019

DEREMBOURSEMENT DE L'HOMÉOPATHIE : UN REcul CONSIDÉRABLE

Aujourd'hui, la Haute Autorité de la Santé (HAS) doit rendre ses conclusions sur le remboursement des médicaments homéopathiques. A la grande majorité de ses membres (une seule voix contre), la HAS se prononcera en faveur du déremboursement.

Hervé Saulignac regrette ce choix qui fait passer des soi-disant intérêts de maîtrise des dépenses devant ceux de la santé, quand on sait que l'homéopathie pèse 0.30% des remboursements de médicaments par l'assurance maladie.

Cette décision est, selon lui, un recul considérable.

Hervé Saulignac fait partie des 55 parlementaires à demander au Gouvernement de maintenir le remboursement. Le Député espère que la Ministre saura prendre ses responsabilités et ne suivra pas cet avis qui va à l'encontre d'une médecine d'avenir.